

## Le salariat étudiant, voilà l'ennemi



par Emmanuel Zemmour /  
Président de l'UNEF

**Tout à la fois étudiant et président de l'UNEF, Emmanuel Zemmour s'interroge sur la définition et le statut d'étudiant, y apporte sa réponse tout en faisant la démonstration que le salariat étudiant est le péril jeune qu'il faut s'employer à combattre aujourd'hui.**

*«J'avais vingt ans et je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie.» Paul Nizan*

**Q** u'est-ce qu'un étudiant? Rares sont ceux qui se sentiraient incapables de répondre à une telle question. Mais selon le point de vue, les expériences personnelles et les centres d'intérêt, les réponses varieront du tout au tout.

Pour certains, la population étudiante est faite de jeunes rêveurs insouciantes, vivant d'amour et d'eau fraîche en se prélassant dans la cour de la Sorbonne. Certains économistes, au contraire, démontreront que ce sont autant d'individus rationnels qui ont en commun de n'avoir d'autre épargne que leur capital humain et qui cherchent tous à le maximiser, choisissant la bonne orientation, ou plutôt le bon investissement. D'autres encore évoqueront avec nostalgie ces années de tous les possibles, alliant le goût d'une liberté nouvelle au parfum enivrant d'un avenir encore grand ouvert.

Entre le fantasme passionné et la théorie hors du monde, on en revient toujours à un récit d'expériences individuelles. Comme s'il était impossible de définir collectivement la réalité sociale de ce groupe, certes hétérogène, mais partageant une même aspiration: trouver sa place dans une société d'adultes qui regarde ses jeunes avec défiance.

Il y a une raison simple à cette difficulté d'appréhension de la réalité étudiante: notre société ne s'est jamais organisée pour faire de la place à ses jeunes. Aucun droit, aucun mécanisme de solidarité (à l'exception notable et précieuse du régime de Sécurité sociale étudiant), aucune reconnaissance de leur rôle dans la société. Faute d'organisation collective, chacun fait alors avec les moyens du bord. La moitié des jeunes est contrainte de renoncer à une formation et au

diplôme pour gagner au plus tôt de quoi vivre, quitte à subir toute sa vie professionnelle cette entrée précipitée et désarmée dans le monde du travail. L'autre moitié tente tant bien que mal de suivre un cursus d'enseignement supérieur par ses propres moyens.

Le statut d'étudiant est donc un statut en creux, c'est-à-dire un non-statut, parce que la jeunesse est une période de la vie non reconnue. La nature ayant horreur du vide, c'est la précarité, c'est-à-dire l'impossibilité de vivre dignement de ses propres ressources, qui est devenue la chose la mieux partagée dans le milieu étudiant. À la question «qu'est-ce qu'un étudiant?», il faut donc aujourd'hui répondre: un jeune qui tente tant bien que mal de concilier un cursus d'enseignement supérieur avec la recherche permanente de ressources financières.

### Le salariat, une norme imposée aux étudiants

Il existe trois sources de financement possibles pour un jeune en formation: les transferts familiaux, les aides sociales et les revenus du travail. La France a fait le choix –par construction historique peut-être, par facilité sans doute– de miser sur la solidarité familiale pour former ses jeunes.

C'est donc aux parents de prendre en charge les études de leurs enfants devenus majeurs civilement, mais dans l'impossibilité matérielle d'assumer leurs choix de vie. Pour les familles les plus en difficulté, le système de bourse vient péniblement apporter une modeste contribution aux revenus des parents pour soutenir leurs efforts financiers. Pour les familles les plus aisées, le système de la demi-part fiscale –qui coûte à l'État 2,3 milliards d'euros– permet de voir ses impôts réduits pour financer l'éducation des enfants. C'est donc tout naturellement que l'État considère que certaines aides sociales doivent être directement attribuées à la famille, en lieu et place du jeune lui-même. Qu'ils aient 18, 20 ou 25 ans, les jeunes sont donc perpétuellement renvoyés à une incontournable dépendance de leur famille.

Le choix de la solidarité familiale pose pourtant de nombreux problèmes d'ordre économique, social, mais aussi politique. Tout d'abord, il est très discutable de considérer que les choix de vie des jeunes et ceux de leurs familles ne font qu'un. Il ne s'agit pas ici de faire l'apologie de la rupture familiale –bien qu'elle recouvre une réalité de plus en plus fréquente–, mais de comprendre que cette dépendance est un problème lorsqu'elle est subie. Or, 80% des jeunes habitant encore chez leurs parents l'expliquent par des contraintes financières. Les jeunes sont donc maintenus dans un état de dépendance qui entame leur capacité à faire

### Biographie

Originaire de la banlieue parisienne, Emmanuel Zemmour s'est engagé à l'UNEF en 2007 à la suite du mouvement contre le Contrat première embauche (CPE). Il devient ensuite président de l'UNEF à l'École normale supérieure où il est étudiant. En 2009, il devient membre du bureau national de l'UNEF. La même année, il est élu au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Emmanuel Zemmour est élu président de l'UNEF lors du 82<sup>e</sup> congrès national, le 9 avril 2011.

leurs propres choix, au moment même où ils construisent leur statut de citoyen. En effet, selon l'adage bien connu, «qui paye décide», le choix de vie et d'études d'un jeune se transforme ainsi, quasi systématiquement, en une stratégie familiale et non en un choix individuel. Celui qui veut devenir étudiant doit d'abord, et avant tout, obtenir la bénédiction de ses parents. Et paradoxalement, la famille peut être un facteur de découragement car l'appréciation familiale des cursus à privilégier est très souvent déterminée par le fait que les parents aient eux-mêmes fait des études ou non.

De plus, cet état de fait réduit inévitablement les liens entre les jeunes et leurs familles aux seules considérations financières.

Et cette tension permanente, faisant d'un jeune une charge pour ses parents, s'est considérablement accrue avec la crise économique et la baisse continue du pouvoir d'achat de la majorité des salariés.

*«Qui paye décide», le choix d'un étudiant se transforme quasi systématiquement en une stratégie familiale.*

Mais au-delà du problème de société, qui refait surface ponctuellement lorsque les médias attirent notre attention sur des jeunes contraints de traîner leurs parents devant les tribunaux pour en obtenir un revenu, ce système est avant tout inefficace. En effet, à raison de 800 à 1 000 euros par mois pour payer une année d'études (dans un établissement public, c'est-à-dire dont les frais d'inscription ne dépassent pas les 245 euros réclamés aux étudiants en master), rares sont les familles capables d'assumer ce coût. Prenons un exemple concret en analysant les revenus d'un foyer composé de deux parents et de deux enfants dont un est dans l'enseignement supérieur. Si les deux parents travaillent et touchent un salaire médian, c'est près d'un tiers du budget de la famille qui devra être consacré au financement d'une année d'études à leur enfant. Un montant impossible à assumer. Le jeune n'a donc pas d'autre alternative que de trouver un emploi salarié ou de renoncer aux études, c'est-à-dire, en ces temps de chômage de masse, faire le choix de la pauvreté.

C'est ainsi que l'on glisse d'un système fondé sur la solidarité familiale discutable vers une véritable machine à créer des étudiants salariés. Une machine d'autant plus redoutable que, sous l'impulsion du ministère de l'Enseignement supérieur, les frais obligatoires, c'est-à-dire la part à la charge des étudiants, et non de l'État, a augmenté régulièrement depuis les dix dernières années. La dynamique est donc à l'élargissement du phénomène du salariat étudiant. Voilà l'hypocrisie de notre système d'aides sociales, qui laisse huit étudiants sur dix sans aucune aide directe. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: la dernière étude de l'Observatoire de la vie étudiante sur les conditions de vie des étudiants démontre que plus de la moitié des étudiants doivent concilier salariat et études. Ce chiffre s'élève à 73% en comptant les «jobs d'été». Ainsi, le budget moyen d'un étudiant

provient à 42% de revenus professionnels, à 34% de transferts familiaux et à 24% des allocations et des bourses. Les revenus du salariat sont donc devenus indispensables pour la grande majorité des étudiants. Plus inquiétant encore, selon cette même étude, si l'on excluait les revenus du travail de l'analyse des ressources étudiantes, le nombre d'étudiants vivant sous le seuil de pauvreté passerait de 1,5% à 50%.

L'étudiant comme réalité sociale existe donc bel et bien. Et il est contraint d'être salarié.

### Étudier est un job à plein temps!

Le salariat comme contrepartie aux études, voilà une réalité peu avouable et que l'on verra rarement assumée par des ministres en exercice. C'est pourtant le pacte qu'a passé la société dans le dos de ses jeunes. C'est en partie de ce pacte que souffre aujourd'hui la démocratisation de l'enseignement supérieur et le silence coupable sur l'ampleur du problème n'y changera rien: le salariat fait échouer les étudiants.

Ne serait-ce que pour les premiers cycles universitaires, les étudiants qui exercent une activité salariée ont deux fois plus de chance que les autres d'échouer à leurs examens. Comment en serait-il autrement, lorsque l'on demande aux étudiants de dégager du temps pour distribuer des flyers pour une compagnie de téléphone ou s'improviser faiseur de sandwiches pour des grandes chaînes de restauration rapide? Horaires contraignants, calendrier surchargé, stress au travail et dans les amphis, le quotidien d'un étudiant salarié n'est pas un long fleuve tranquille. Sans compter les absences répétées en cours pour cause de prise de service ou les négociations avec son employeur pour avoir le droit de quitter le travail plus tôt afin de plancher sur ses examens.

Certaines voix s'élèvent déjà pour dédramatiser la situation. «Le temps passé à gagner sa vie, c'est simplement du temps de loisirs en moins, ça ne peut pas faire de mal», disent les uns. «Et puis, en dessous de 15 heures par semaine, c'est supportable!», disent les autres.

C'est pourtant faux. Le temps qui n'est pas passé à être en cours, c'est du temps passé à travailler chez soi ou à la bibliothèque. Le temps qui n'est pas passé à approfondir les cours, c'est du temps passé à les réviser. Et le temps qui n'est pas passé à réviser, c'est du temps de repos nécessaire pour pouvoir recommencer le lendemain. Il faut tordre le cou à cette idée saugrenue selon laquelle les étudiants auraient du temps à revendre puisqu'ils ne sont en cours que vingt-cinq à trente heures par semaine. En effet, la faiblesse du taux d'encadrement à l'université française (l'un des plus bas de tous les pays de l'OCDE) a poussé les

*Le salariat comme contrepartie aux études, une réalité peu avouable qui fait échouer les étudiants.*

équipes pédagogiques à faire du travail personnel une composante essentielle de la formation. Essentielle et indispensable pour qui veut apprendre correctement et pas simplement tenter de sortir indemne du couperet des examens du mois de décembre.

Pour en être convaincu, il suffit de tourner son regard du côté des filières qui n'ont pas totalement été délaissées par la collectivité. Les classes préparatoires, les BTS et les IUT sont autant de formations chronophages inconciliables avec toute activité salariée. Ce sont autant de cursus dont les portes se ferment d'office pour les étudiants obligés de concilier salariat et études – sans parler des concours et autres filières sélectives. Les exigences n'y sont pourtant en général pas plus fortes. Le taux d'encadrement en revanche y est plus important et permet un suivi des étudiants dans leur travail, plutôt que de les laisser livrés à eux-mêmes devant leurs cahiers. Il ne faut donc pas confondre le temps libre laissé aux étudiants avec le manque drastique de personnel enseignant et d'encadrement à l'université. C'est un fait, le temps passé à exercer une activité salariée, c'est du temps d'étude en moins et donc du temps de réussite en moins.

### «La vie est un combat, alors tais-toi et bosse!»

Un étudiant salarié est un étudiant condamné à l'exploit d'atteindre le niveau académique requis sans bénéficier du temps disponible pour s'y hisser. Cela ne suffit toujours pas à émouvoir la plupart de nos aînés. Finalement, la galère pourrait forger la jeunesse, lui apprenant la dure réalité du monde du travail qu'elle connaît si mal. Quel cadeau! Les souvenirs de la génération précédente qui, elle aussi, occupait des emplois précaires pour financer ses études nous sont souvent jetés à la figure comme autant de bonnes raisons de baisser la tête. Mais là encore, l'argument ne tient pas car le monde a changé.

Le plein emploi des Trente Glorieuses, qui garantissait aux jeunes diplômés de trouver un travail à la hauteur de leurs qualifications, est loin derrière nous. Car la galère des études n'est qu'un commencement. Il faut ensuite compter sur la galère de l'insertion professionnelle. Puis sur la galère d'une carrière commencée à trente ans, aux dépens de tout avancement. Et enfin la galère d'une retraite tardive et de plus en plus basse. Impossible dans ces conditions d'accepter le discours sacrificiel. Si notre société impose à ses jeunes de travailler plutôt que de se former, c'est qu'elle refuse de s'organiser pour leur faire de la place et non au nom d'on ne sait quelle vertu pédagogique.

Pas plus pédagogique d'ailleurs que bénéfique pour les étudiants. Les emplois étudiants sont certes divers, mais se concentrent en effet dans des secteurs spécifiques. Les étudiants sont ainsi surreprésentés dans les secteurs du commerce

**Le plein emploi des Trente Glorieuses, qui garantissait aux jeunes de trouver un travail, est loin derrière nous.**

de détail. Mais au-delà des secteurs d'activité, plus de 85% des emplois occupés par les étudiants n'ont aucun rapport avec leur cursus universitaire. Drôle de façon d'organiser l'apprentissage de la vie active. Car il existe bien d'autres façons, connues de tous, d'appivoiser le monde du travail qu'en acceptant tous les sacrifices. Les stages, encadrés pédagogiquement et correctement réglementés, en font partie. Mais lorsqu'il s'agit de parler sérieusement d'apprentissage professionnel, il y a moins de répondant. Le scandale des stages hors cursus, par exemple, a révélé à quel point les stages étaient détournés de leur objectif pédagogique faute de législation appropriée. Les stagiaires s'entassent ainsi devant les photocopieuses, multiplient les tâches ingrates, voire les remplacements d'emplois salariés, et redoublent d'efforts, espérant ajouter une ligne à leur CV, sans que les pouvoirs publics ne s'en émeuvent beaucoup plus.

**Le salariat étudiant est un facteur de déconsidération du travail salarié.**

Salariat étudiant et stagiaires exploités sont donc deux facettes d'une même réalité, celle d'une main-d'œuvre commode et disponible pour des chefs d'entreprise peu scrupuleux.

### Un péril jeune qui concerne toutes les générations

Le salariat étudiant ne concerne ainsi pas uniquement le rapport aux études et à la réussite. C'est un facteur de déconsidération du travail salarié. Un étudiant ne peut être un salarié car être salarié, même à très faible qualification, cela s'apprend. Le Code du travail, le respect des droits ainsi que la reconnaissance d'un statut et l'identité professionnelle sont autant d'éléments indispensables qui nécessitent un apprentissage et une prise de conscience. Les étudiants, eux, n'ont pas bénéficié de cet apprentissage. Ils ne sont pas formés au droit du travail. Au contraire, cette période de leur vie, présentée par tous comme celle de toutes les galères, est souvent vécue comme un mauvais moment à passer en attendant la prochaine étape, elle aussi douloureuse.

La porte est alors ouverte aux dérives de l'exploitation salariale. Pressions, intimidations et harcèlements sont autant de maux auxquels sont particulièrement exposés les étudiants. Cette découverte brutale du monde du travail est non seulement traumatisante pour des jeunes qui se sentent très souvent désarmés et isolés, mais surtout elle habitue une génération entière à une soumission sans contrepartie à leur employeur.

Une main-d'œuvre docile, peu habituée au monde du travail, et un contexte de chômage de masse sont des ingrédients détonants pour tenir en respect l'ensemble des salariés. Ainsi, le million d'emplois occupés par des étudiants représente autant de postes qui ne sont pas libérés pour des demandeurs

d'emploi faiblement qualifiés. Étudiants, jeunes en insertion, chômeurs sans qualification sont ainsi mis en concurrence sur le marché du travail. Et malheureusement, cette concurrence est faussée. En effet, entre un jeune sous pression obligé de trouver dans l'urgence, au mois de septembre, un emploi sans perspectives d'avancement et un employé qui revendiquera ses droits, le choix ne fait guère de doutes. Et pour les salariés qui ont tout de même pu être embauchés, la pression est tout aussi forte. En effet, si des travailleurs ponctuels sont disponibles, il est alors impossible pour un salarié sans qualification de revendiquer une amélioration de ses conditions de travail.

### Éradiquer le salariat étudiant, reconnaître la place de chacun dans le processus de production

Le salariat étudiant est un phénomène qui dépasse de loin les seules préoccupations pédagogiques et éducatives. Il se situe au carrefour des préoccupations sociales de la jeunesse: il nuit à la réussite, freine la démocratisation de l'enseignement supérieur, augmente les inégalités sociales, dévoie la professionnalisation des études et déstabilise le marché du travail. C'est donc logiquement que la lutte contre le salariat étudiant s'est peu à peu imposée comme une priorité pour la jeunesse, partagée par l'ensemble du mouvement social.

Éradiquer le salariat étudiant, c'est donc avant tout reposer la question du statut de salarié et de la place de chacun dans une société construite autour du lien au travail. Ne disposant, par nature, d'aucune ressource, les étudiants doivent se voir conférer un statut social qui les prémunisse contre le risque de précarité dont le salariat étudiant est la manifestation la plus visible. De la même façon que, à l'autre bout de la chaîne, les retraités sont protégés, après avoir cotisé, par une solidarité entre les travailleurs, les jeunes doivent pouvoir disposer d'une formation initiale sans contrepartie pour se préparer à être les salariés de demain.

*Les étudiants doivent se voir conférer un statut social qui les prémunisse contre le risque de précarité.*

Il paraît utile, pour conclure cet article, d'en revenir à l'interrogation de départ, «qu'est-ce qu'un étudiant?». Dans une société en bonne santé, c'est un jeune en formation qui participe directement au processus de production en se consacrant à l'acquisition de savoirs et de qualifications qui lui permettront de participer à son tour aux mécanismes de solidarité entre les salariés. Le chemin est encore long et il passera par la fin du salariat étudiant. ●